



Pommier / Poirier

N°13
16/05/2024



Animateur filière

Emmanuelle MARCHESAN
FREDON 47
e.marchesanfredonaqui@laposte.net

Directeur de publication

Luc SERVANT
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.*

*Reproduction partielle
autorisée avec la mention
« extrait du bulletin de santé
du végétal Nouvelle-Aquitaine
Pommier/Poirier Edition Sud
Nouvelle-Aquitaine N°X
du JJ/MM/AA »*



Edition Sud Nouvelle-Aquitaine
Départements Sud 24/Sud 16/Sud 17/33/47

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le **Bulletin de votre choix GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

(Cliquez sur les titres pour accéder directement aux paragraphes)

Pommier Poirier

- **Tavelure** : des projections sont encore possibles, le risque est élevé avec la période pluvieuse en cours.
- **Carpocapse des pommes** : la période à risque d'éclosions pourrait débuter à partir du début de semaine prochaine.
- **Tordeuse orientale** : le second vol pourrait débuter en fin de semaine prochaine.
- **Puceron cendré** : des repiquages sont observés.
- **Psylle du poirier** : période à risque d'éclosions.
- **Cochenilles** : la migration des jeunes larves est en cours pour la cochenille rouge du poirier et le Pou de San José.
- **Metcalfa pruinosa** : les éclosions ont débuté.

• Données météorologiques

Les températures moyennes enregistrées durant les sept premiers jours de mai ont été majoritairement inférieures aux valeurs de saison. Du 8 au 13 mai elles sont passées au-dessus des moyennes avec des maximales proches des 30°C enregistrées les 10 et 11 mai. Depuis le 14 mai, elles sont de nouveau en-dessous des valeurs de saison.

Du 2 au 15 mai, des pluies souvent orageuses sont intervenues apportant 60 à 95 mm selon les stations. Les orages ont pu localement donner lieu à des cumuls de précipitations plus importants et ont parfois été accompagnés de grêle notamment le 5 mai.

Les prochains jours devraient être encore assez perturbés avec des averses qui pourraient être orageuses. Les températures devraient s'orienter à la hausse et être proches des moyennes de saison à partir de cette fin de semaine.

Prévisions du 17 au 23 mai (source : MétéoFrance)

	VENDREDI 17	SAMEDI 18	DIMANCHE 19	LUNDI 20	MARDI 21	MERCREDI 22	JEUDI 23
Ste Livrade sur Lot (47)	 9° / 19° ▼ 15 km/h	 10° / 20° ▶ 10 km/h	 11° / 21° ▶ 10 km/h	 11° / 20° ▶ 15 km/h	 11° / 21° ▶ 20 km/h 40 km/h	 12° / 21° ▶ 20 km/h	 10° / 22° ▲ 15 km/h
Pompignac (33)	 10° / 17° ▲ 15 km/h	 11° / 19° ▲ 15 km/h	 10° / 19° ▶ 15 km/h	 10° / 19° ▶ 15 km/h	 12° / 20° ▶ 20 km/h 40 km/h	 12° / 20° ▶ 20 km/h	 10° / 21° ▶ 15 km/h
Bergerac (24)	 8° / 19° ▲ 10 km/h	 9° / 19° ▲ 15 km/h	 10° / 21° ▲ 10 km/h	 8° / 20° ▶ 15 km/h	 10° / 21° ▶ 15 km/h	 11° / 22° ▶ 15 km/h	 9° / 22° ▲ 15 km/h
Jonzac (17)	 10° / 17° ▲ 15 km/h	 10° / 19° ▶ 15 km/h	 10° / 20° ▶ 15 km/h	 10° / 20° ▶ 15 km/h	 11° / 20° ▶ 20 km/h 40 km/h	 11° / 20° ▶ 20 km/h 45 km/h	 9° / 20° ▲ 15 km/h
Orthez (64)	 11° / 17° ▶ 15 km/h	 10° / 19° ▲ 15 km/h	 13° / 18° ▶ 15 km/h	 10° / 20° ▶ 15 km/h	 11° / 21° ▶ 15 km/h 40 km/h	 11° / 20° ▶ 15 km/h	 9° / 22° ▲ 15 km/h

• Stades phénologiques

Stade développement du fruit (BBCH 71 à 73).

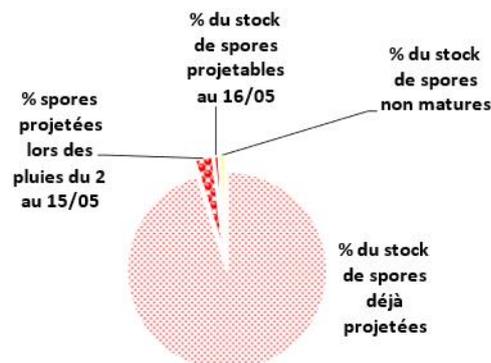
• Tavelure (*Venturia inaequalis*)

De nouvelles sorties de taches sur feuilles et sur fruits ont été observées au cours de ces deux dernières semaines sur certaines parcelles.

Les suivis de projections d'ascospores de tavelure réalisés avec le capteur de type Burkard sur le site de Villenave-d'Ornon en Gironde et au moyen de lames sur le site de Ste-Livrade-sur-Lot en Lot-et-Garonne ont montré des projections significatives lors des pluies enregistrées sur la période du 2 au 14 mai.

Selon les données issues du **modèle Tavelure du pommier DGAL-ONPV/INOKI®**, les pluies qui sont intervenues depuis le 2 mai ont pu donner lieu à des contaminations de niveau « léger » à « grave » selon les secteurs (Cf. tableau ci-après).

Maturation et projections d'après le modèle



D'après le modèle, la maturation des périthèces progresse maintenant d'environ 0.1 % par jour et à ce jour, près de 99 % du stock annuel aurait été projeté.

Stations Météo		Période d'humectation		
		Date début	Date fin	Contamination (Gravité*)
47	Ste Livrade sur Lot	13/05	14/05	Légère
		06/05	08/05	Grave
		05/05	06/05	Légère
24	Monbazillac	13/05	15/05	Grave
		12/05	13/05	Grave
		06/05	07/05	Légère
		05/05	06/05	Assez grave
		04/05	05/05	Assez grave
33	Pompignac	15/05	15/05	Légère
		13/05	14/05	Assez grave
		12/05	13/05	Grave
		06/05	08/05	Grave
		05/05	06/05	Légère
		04/05	05/05	Grave
16	Le Tâtre	13/05	16/05	Grave
		12/05	13/05	Assez grave
		06/05	07/05	Assez grave
		03/05	06/05	Grave
		02/05	03/05	Légère
64	Orthez	13/05	14/05	Légère
		11/05	12/05	Légère
		08/05	09/05	Légère
		07/05	08/05	Légère
		06/05	07/05	Légère
		05/05	06/05	Légère

* : les contaminations sont indiquées selon une gravité croissante : Légère < Assez grave < Grave

Les sorties de taches issues des contaminations liées aux pluies de fin avril (25-30 avril) seraient visibles depuis le milieu de semaine dernière et celles issues des contaminations intervenues entre le 1^{er} et le 8 mai devraient l'être cette semaine.

Selon le modèle RIM-Pro® les projections primaires s'achèvent.

Evaluation du risque

D'après nos suivis biologiques et selon le modèle Inoki, le stock de spores projetables ne semble pas totalement épuisé. Les prochaines pluies pourront encore donner lieu à des projections et engendrer des contaminations si les conditions de températures et d'humectations sont réunies.

Pour les parcelles où des taches sont observées, des contaminations secondaires sont également possibles à partir des taches présentes sur les feuilles et/ou les fruits.

Conditions nécessaires aux contaminations par la tavelure (d'après tables de Mills et Laplace)

Température moyenne	7°C	8°C	10°C	11°C	12°C	13°C	15°C	18°C
Durée de la période d'humectation	18h	17h	14h	13h	12h	11h	9h	8h

La gestion des parcelles vis-à-vis de la tavelure doit s'effectuer en tenant compte des pluies annoncées mais aussi de l'allongement des rameaux, de l'apparition des nouvelles feuilles et de la présence éventuelle de tavelure déclarée.

 **Consultez la fiche « Tavelure du pommier et du poirier » du Guide de l'Observateur**

- **Oïdium** (*Podosphaera leucotricha*)

Des températures douces et une forte hygrométrie sont favorables au développement du champignon.

Evaluation du risque

La gestion des parcelles vis-à-vis de l'oïdium doit s'effectuer en tenant compte de la sensibilité variétale et de l'importance des dégâts observés en 2023. La période de pousse est une période à risque.

Mesures prophylactiques :

Elles sont à privilégier en supprimant et brûlant les rameaux oïdiés qui constituent l'inoculum de départ.

📖 Consultez la fiche « [Oïdium du pommier et du poirier](#) » du Guide de l'Observateur

• Feu bactérien (*Erwinia amylovora*)

Aucun symptôme n'a été observé ou signalé jusqu'à présent.

Les conditions d'infection du feu bactérien sont liées à plusieurs facteurs :

- la présence d'organes réceptifs sur le végétal (fleurs et jeunes pousses),
- la présence d'inoculum dans l'environnement,
- des conditions climatiques favorables à la multiplication de la bactérie.

Conditions climatiques favorables aux infections :

Température maximale > à 24°C

ou

Température maximale > à 21°C et minimale > à 12°C

ou

Température maximale > à 18°C et minimale > à 10°C et Pluie > à 2 mm

Evaluation du risque

Nous sommes en période de pousse et quelques floraisons secondaires sont observées. Les parcelles sont à surveiller.

Dans les parcelles où des dégâts de feu bactérien ont été observés l'année dernière, il faut rester vigilant durant toute la période de floraison et de pousse.

Des contrôles visuels réguliers sont indispensables pour déceler rapidement toute manifestation de la maladie et supprimer, le cas échéant, les symptômes le plus tôt possible après leur apparition afin d'éviter de nouvelles contaminations (un marquage avec du ruban de chantier permet de repérer les zones infestées). Les outils de taille devront être régulièrement désinfectés entre chaque coupe. Il est également recommandé de détruire par brûlage, le jour même, les bois taillés afin d'éviter de nouvelles contaminations par dispersion de la bactérie.

📖 Consultez la fiche « [Feu bactérien](#) » du Guide de l'Observateur

• Black Rot (*Diplodia seriata*)

Des taches de black rot sur feuilles sont observées en parcelles sensibles, une progression des symptômes a été notée au cours de ces deux dernières semaines.

• Chancre

Des dessèchements de pousses sont actuellement visibles en parcelles contaminées, des dégâts parfois importants sont notés. Les conditions pluvieuses notamment à l'automne ont été favorables aux chancres.



Black rot sur feuilles

(Crédit Photo : N. Seintourens – Arvitec)

Mesures prophylactiques :

En période sèche, il est fortement conseillé de supprimer les rameaux porteurs de chancres. Il est préférable de casser les jeunes rameaux plutôt que de les tailler. Les bois de taille doivent être sortis du verger car leur broyage ne ferait que disperser l'inoculum.

📖 Consultez la fiche « [Chancre à nectria](#) » du Guide de l'Observateur

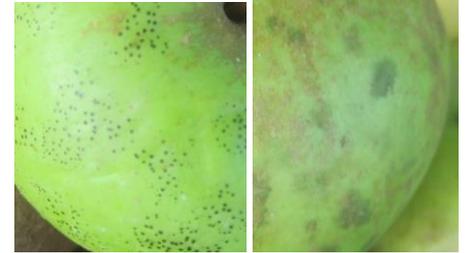
• Maladies fongiques du feuillage

Quelques taches de type alternariose ont été signalées.

• Maladies de l'épiderme

Les maladies de l'épiderme (maladies de la suie et des crottes de mouche) sont des maladies occasionnelles qui se manifestent généralement en fin de saison mais qui sont induites beaucoup plus tôt. La contamination débiterait peu après la floraison et les symptômes s'extérioriseraient en fonction d'un cumul d'heures d'humectation durant la période estivale.

La maladie des crottes de mouche est due au champignon *Leptothyrium pomi*, elle se caractérise par la présence de petites taches rondes, groupées en amas de taille variable. La maladie de la suie, quant à elle, est due au champignon *Gloeodes pomigena*, elle se caractérise par la présence de plages noires superficielles plus ou moins étendues semblables à de la suie. Elle apparaît souvent sur les variétés à récolte tardive (Granny, Fuji, Braeburn, Pink Lady...). Dans les deux cas, les taches sont incrustées dans l'épiderme du fruit et ne s'éliminent pas au brossage.



Maladie des crottes de mouche (à gauche) **et maladie de la suie** (à droite)
(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

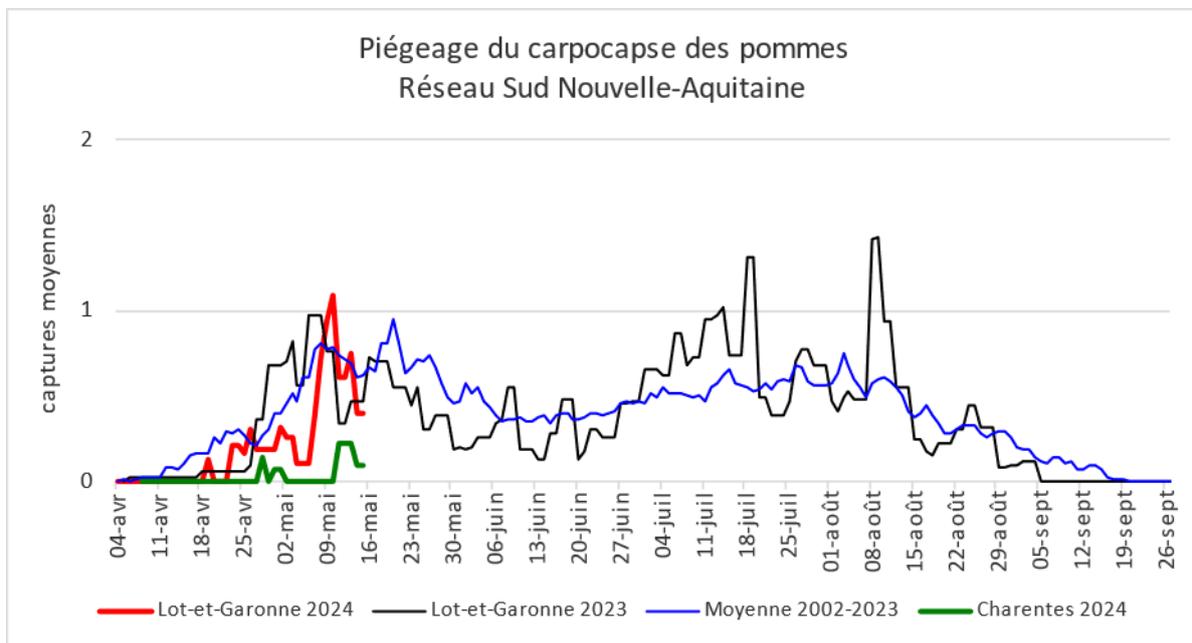
Evaluation du risque

Dans les parcelles sensibles (selon variété, situation pédo-climatique, conduite, type d'irrigation), présentant régulièrement des dégâts, les périodes pluvieuses sont favorables aux contaminations.

📖 Consultez la fiche « [Les maladies de l'épiderme](#) » du [Guide de l'Observateur](#)

• Carposcapse des pommes (*Cydia pomonella*)

Sur notre réseau de piégeage, le premier vol est en cours, une augmentation des prises a été notée en fin de semaine dernière sur certains pièges suite aux températures élevées.



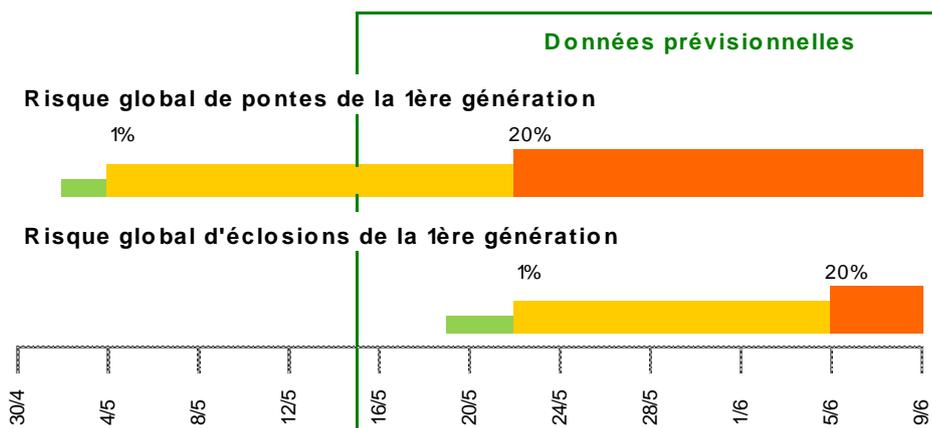
Données de modélisation : selon les données du modèle carposcapse des pommes DGAL-ONPV/INOKI®, à ce jour, 5 à 7 % du potentiel de pontes de la première génération auraient été réalisés. Les pontes pourraient s'intensifier à partir des 21-24 mai. Les éclosions pourraient débuter à partir des 20-25 mai et s'intensifier à partir des 3-7 juin.

Evaluation du risque

La période à risque d'éclosions pourrait débuter à partir de la semaine prochaine.

Les conditions pluvieuses ne sont pas favorables au vol et aux pontes.

Données de modélisation Carpopapse des pommes



B

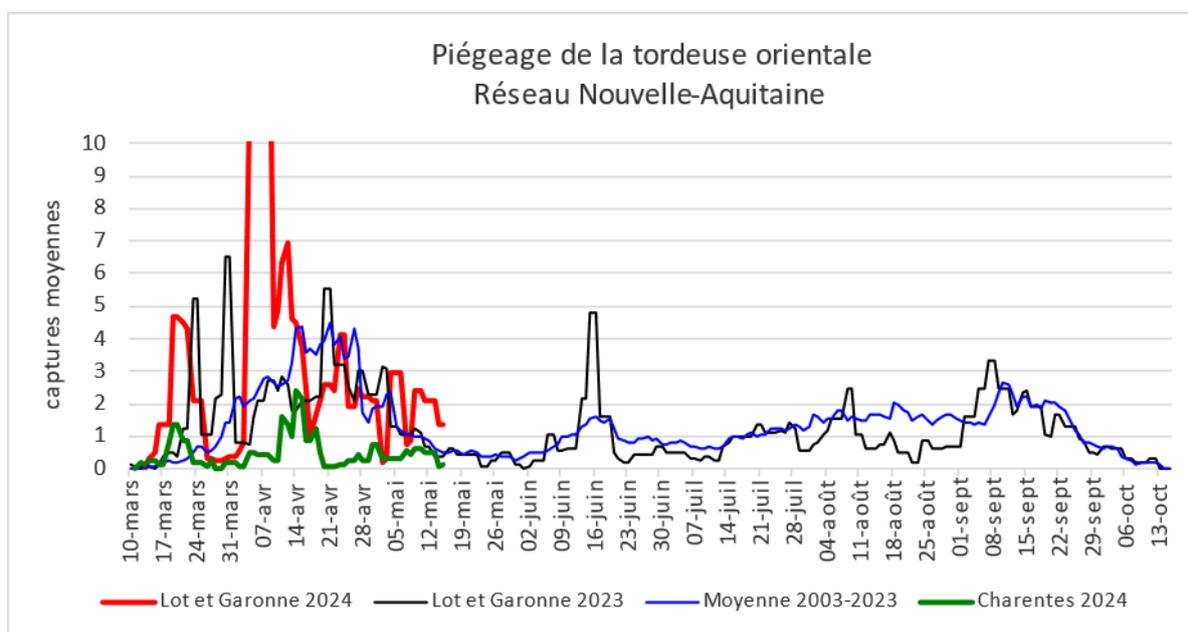
Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

La gestion des parcelles peut être raisonnée par la méthode de la confusion sexuelle (Cf. [BSV Hors-série spécial confusion sexuelle](#)). Les diffuseurs de phéromones doivent être en place.

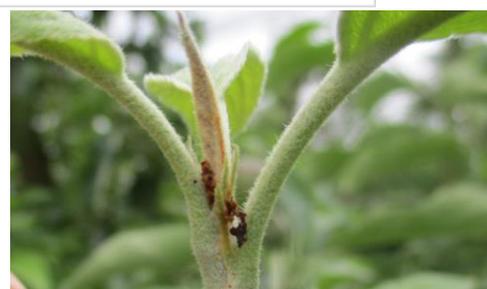
Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDSPV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

- **Tordeuse orientale du pêcher (*Cydia molesta*)**

Sur notre réseau de piégeage, des prises significatives ont encore été enregistrées au cours de ces quinze derniers jours sur certains pièges.



Données de modélisation : selon les données du modèle tordeuse orientale DGAL-ONPV/INOKI®, à ce jour, près de 97 à 100 % du potentiel de pontes et 92 à 96 % du potentiel d'éclosions de la première génération auraient été réalisés. Le second vol pourrait démarrer à partir des 24-28 mai et les pontes de la seconde génération à partir des 28 mai-2 juin.

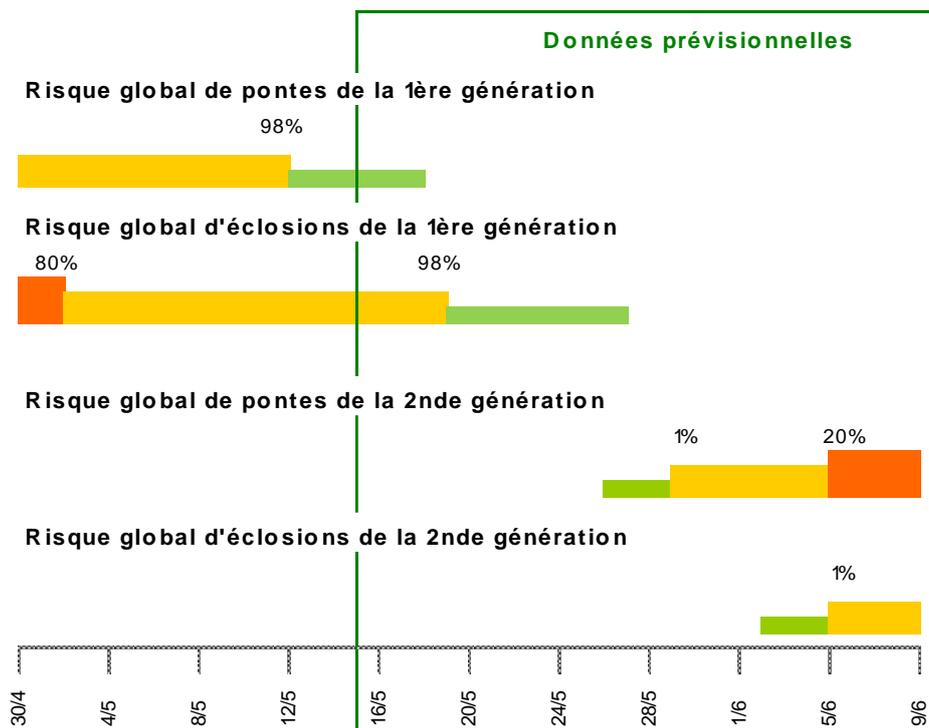


Dégât de tordeuse orientale sur pousse
(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

Sur la première génération, les conditions froides et humides ont limité le risque, d'après le modèle seuls 50 % du potentiel de pontes de la première génération auraient été réalisés.

En parcelles, de rares dégâts de tordeuse orientale sur pousses sont observés.

Données de modélisation Tordeuse Orientale



Evaluation du risque

La période à risque d'éclosions de la première génération s'achève.

B

Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

La gestion des parcelles peut être raisonnée par la méthode de la confusion sexuelle (Cf. [BSV Hors-série spécial confusion sexuelle](#)). Les diffuseurs de phéromones doivent être en place.

Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDSPV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

• Tordeuses de la pelure

Sur notre réseau de piégeage, le vol est en cours.

Seuils indicatifs de risque à partir du piégeage :

- Pour Capua : 40 captures en 3 relevés consécutifs sur 7 jours.
- Pour *Pandemis* : 50 captures et plus dans les 18 jours suivant la capture du premier papillon.

A cette période de l'année, une autre tordeuse, la tordeuse de l'œillet (*Cacoecimorpha pronubana*) peut être capturée dans les pièges. Elle se différencie de *Pandemis* par la couleur orangée du dessous de ses ailes (cf. photo). Soyez donc attentifs lors du relevé des pièges afin de ne pas comptabiliser ces papillons.



Pandemis

Tordeuse de l'œillet

(Crédit Photos : D. Racofier – FREDON NA)

En l'absence de piégeage, un contrôle visuel régulier des parcelles peut être réalisé.

Seuil indicatif de risque à partir du contrôle visuel : 5% d'organes attaqués (corymbes de fruits).



Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

La gestion des parcelles peut être raisonnée par la méthode de la confusion sexuelle (Cf. [BSV Hors-série spécial confusion sexuelle](#)). Les diffuseurs de phéromones doivent être en place.

Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDSPV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

- **La petite tordeuse des fruits (*Cydia lobarzewskii*)**

Sur notre réseau de piégeage, les premières captures ont été enregistrées fin avril mais les prises ne se sont pas encore généralisées.

- **Hoplocampe du pommier (*Hoplocampa testidunea*) et du poirier (*Hoplocampa brevis*)**

En parcelles de pommiers de rares dégâts sont observés.

Mesures prophylactiques :

Des mesures prophylactiques sont envisageables en détruisant les jeunes fruits attaqués.

📖 **Consultez la fiche « [Hoplocampe du pommier](#) » du Guide de l'Observateur**

- **Puceron cendré du pommier (*Dysaphis plantaginea*) et puceron mauve du poirier (*Dysaphis pyri*)**

Des remontées de population de pucerons cendrés sont observées depuis la semaine dernière sur certaines parcelles.

Au niveau des foyers de pucerons on note un développement des populations d'auxiliaires.

Des formes ailées de pucerons cendrés ont également été observées en début de semaine, indiquant le début de leur migration vers la plante hôte secondaire (le plantain).



Dégâts d'hoplocampe
(Crédit Photo : J. Crombez – CIA 17-79)



Dégâts de pucerons cendrés
(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

Evaluation du risque

Il est important de réaliser des observations afin de détecter rapidement les premiers foyers avant apparition des enroulements.

Seuil indicatif de risque : la simple présence de ces pucerons constitue le seuil de nuisibilité.



Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDSPV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)



Résistances aux produits de protection des plantes :

Suite à des prélèvements réalisés dans le cadre des plans de surveillance résistance, **des dérives de sensibilité vis-à-vis de la substance active flonicamide ont été détectées en laboratoire.** Cela ne se traduit pas nécessairement pas une baisse d'efficacité en verger, mais il convient d'être particulièrement attentif à l'efficacité des traitements au flonicamide.

- **Puceron lanigère (*Eriosoma lanigerum*)**

La migration sur les jeunes organes est en cours.

Les populations de l'hyménoptère parasitoïde de puceron lanigère *Aphelinus mali* sont en légère augmentation. Cet auxiliaire contribue fortement à limiter le développement du puceron lanigère, il est à prendre en compte dans la gestion des parcelles.

Seuil indicatif de risque : 10% de rameaux colonisés par le puceron lanigère. Ce seuil pourra être relevé à 20% en présence d'*Aphelinus mali*.

- **Pucerons verts**

La présence de pucerons verts sur pousses est en légère augmentation cette semaine.

Ces pucerons ont peu d'incidence sauf dans le cas de pullulation pouvant entraîner une production importante de miellat et le développement de fumagine sur fruits. Une gestion spécifique de ces pucerons n'est en général pas nécessaire.

Seuil indicatif de risque : 15% de pousses occupées par du puceron vert pour les jeunes vergers. Pour les vergers en production, la présence de miellat constitue le seuil de nuisibilité.

📖 **Consultez la fiche « [Pucerons](#) » du Guide de l'Observateur**

- **Punaises phytophages**

Certaines espèces de punaises sont susceptibles de causer des dégâts sur pommiers et poiriers. Les piqûres réalisées sur jeunes fruits entraînent des déformations caractéristiques (avec méplat au fond de la cuvette) donnant un aspect bosselé au fruit.

Sur notre réseau de piégeage punaise diabolique *Halyomorpha halys* les premières captures d'adultes ont été enregistrées le 22 avril en Lot-et-Garonne en parcelles de pommiers et les prises sont en augmentation depuis la semaine dernière.

En parcelles, des adultes de punaise *Palomena prasina*, des pontes et des éclosions de punaises ont été observés au cours de ces deux dernières semaines.



Palomena prasina

(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)



Éclosions d'œufs de punaise

(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

Evaluation du risque

En parcelles sensibles (dégâts observés les années précédentes) il est possible de réaliser des frappages afin de déceler la présence de punaises.

Consultez le **[BSV Hors-série Punaises phytophages](#)**

📖 **Consultez la fiche « [Punaises phytophages](#) » du Guide de l'Observateur**

- **Psylle du poirier (*Cacopsylla pyri*)**

En parcelles de référence, les populations sont actuellement très faibles. Des pontes de la seconde génération et de jeunes larves sont observées.

Evaluation du risque

La période à risque d'éclosions est en cours.

Seuil indicatif de risque : à cette période de l'année, le seuil de nuisibilité est de 10-20% de pousses occupées par de jeunes larves. En présence de punaises prédatrices telles que *Anthocoris* et *Orius* (15-20 individus pour 50 frappages), ce seuil est porté à 30%.

Mesures prophylactiques :

Afin de limiter le développement de ce ravageur en saison, il est important de maintenir un bon équilibre végétatif en réalisant une taille adaptée et une fertilisation raisonnée pour éviter les excès de végétation qui lui sont favorables. La faune auxiliaire du verger (punaises prédatrices telles que *Anthocoris* et *Orius*) nécessaire à la réduction des populations de psylle doit être préservée notamment en conservant un environnement favorable.

📖 Consultez la fiche « [Psylles du poirier](#) » du Guide de l'Observateur

- **Cécidomyie des feuilles du pommier (*Dasineura mali*) et du poirier (*Dasineura pyri*)**

Sur notre réseau de piégeage, les captures sont relativement faibles.

En parcelles de pommiers, des dégâts (feuilles qui restent enroulées longitudinalement) sont observés.

Ce ravageur a peu d'incidence en verger adulte mais il est problématique sur jeunes vergers.

Mesures prophylactiques :

Des mesures prophylactiques sont envisageables en coupant et brûlant les feuilles enroulées contenant ce ravageur.

📖 Consultez la fiche « [Cécidomyies](#) » du Guide de l'Observateur

- **Anthonome du pommier**

En parcelles à forte pression, de jeunes adultes d'anthonomes et des dégâts sur feuilles sont visibles depuis la semaine dernière et sont en nette augmentation cette semaine.



Anthonome du pommier et dégâts sur feuilles

(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

- **Acariens rouges**

Les populations d'acariens observées actuellement en vergers sont faibles.

Seuil indicatif de risque : en saison, le seuil est de 40 % de feuilles occupées par une forme mobile d'acarien rouge sur poirier et 60 % sur pommier. En présence d'auxiliaires (au minimum 30% de feuilles occupées par des phytoséiides), ce seuil peut être porté jusqu'à 80 %.

📖 Consultez la fiche « [Acariens](#) » du Guide de l'Observateur

- **Cochenilles**

Cochenille rouge du poirier : la migration des jeunes larves est en cours.

Pou de San José : selon nos simulations, la période de migration des jeunes larves est en cours.

Evaluation du risque

La période à risque est en cours avec la migration des jeunes larves.

Mesures prophylactiques :

L'élimination des branches les plus envahies ainsi qu'un décapage mécanique à la lance et/ou par broissage des charpentières et des troncs permettent d'éliminer une partie des cochenilles.

• Zeuzère

La zeuzère (*Zeuzera pyrina*) vole généralement de début juin à fin août. Elle pond dans les anfractuosités des écorces. Les jeunes larves (jaune-clair avec des points noirs) s'attaquent d'abord aux extrémités des jeunes pousses dont elles provoquent le dessèchement. Elles migrent ensuite dans les branches et les troncs où elles creusent des galeries, on peut alors observer des petits amas de sciure et d'excréments visibles au niveau des trous de pénétration des larves.

Ce ravageur est peu préjudiciable en verger adulte mais il peut causer des dégâts parfois irréversibles sur jeunes arbres et sur-greffages.

La pression zeuzère est en augmentation sur certaines parcelles.

Pour les parcelles qui nécessitent une surveillance de ce ravageur, l'installation de pièges est à réaliser dès à présent. Ils doivent être posés au-dessus de la frondaison et plutôt en périphérie de la parcelle.

B

Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

La gestion des parcelles vis-à-vis de la zeuzère peut être raisonnée par la méthode de la confusion sexuelle (Cf. [BSV Hors-série spécial confusion sexuelle](#)). Les diffuseurs de phéromone sont à installer avant le début du vol.

Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDSPV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

📖 Consultez la fiche « [Les insectes xylophages](#) » du Guide de l'Observateur

• *Metcalfa pruinosa*

Le flatide pruineux *Metcalfa pruinosa* passe l'hiver sous forme d'œufs, dans les anfractuosités de l'écorce des espèces végétales qu'il colonise. Les éclosions sont très échelonnées, elles débutent généralement en mai et peuvent se poursuivre jusqu'en septembre. En s'alimentant de la sève de la plante hôte, il affaiblit les végétaux et entraîne, par le miellat qu'il sécrète, le développement de fumagine sur les feuilles et les fruits.

Metcalfa pruinosa est extrêmement polyphage et peut coloniser de nombreuses espèces végétales. Il est très présent dans les haies, les friches et les bords de rivières. Ces zones le plus souvent non traitées constituent des réservoirs très importants.

En parcelles de référence, les premières jeunes larves ont été observées en ce début de semaine. Les éclosions débutent.

La gestion des parcelles vis-à-vis de *Metcalfa* s'effectue sur les jeunes stade larvaires (stades L1-L2).



Larve de *Metcalfa pruinosa*

(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

Mesures prophylactiques :

Afin de limiter son extension, les mesures prophylactiques telles que le débroussaillage des environs très propices (bords des cours d'eau avec ronces et orties...) et le broyage des adventices sont à privilégier.

• Auxiliaires

Des syrphes (adultes, œufs et larves), des coccinelles (adultes, pontes et larves) et des larves de punaises prédatrices ont été observés au niveau des foyers de pucerons.



Larve de syrphé



Adulte de coccinelle et larve de syrphé

(Crédit Photos : E. Marchesan – FREDON 47)



Larve de coccinelle

• Notes nationales biodiversité

Les notes sont accessibles en cliquant sur les images ci-dessous.



Guide de l'observateur Fruits à pépins pour vous aider

Un Guide de l'Observateur fruits à pépins a été édité par le réseau des BSV Arboriculture fruitière Nouvelle-Aquitaine. Il permet de mettre en place des observations sur votre exploitation, avec des protocoles d'observations pour chaque pathogène, des détails et photos d'identifications, des astuces d'observations et des éléments de comparaison avec d'autres pathogènes. Vous y trouverez aussi des informations sur les facteurs favorisant le pathogène et les méthodes prophylactiques à mettre en place pour limiter l'installation ou le développement du pathogène. Ce guide est composé à la fois :

- de fiches générales qui rappellent les bonnes pratiques d'observations, les outils d'aides à l'analyse de risque (modèles, grille de risques...),
- de fiches individuelles par bio-agresseur qui permettent d'identifier les bio-agresseurs et leurs symptômes, d'éviter les confusions, pour affiner l'analyse de risque et la gestion des parcelles.

Vous pouvez **télécharger le guide complet et/ou les fiches individualisées par pathogène** : [Guide observateur fruits à pépins](#)

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Pommier/Poirier – Edition Sud Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes : Arvitec, CIA 17-79, CDA 24, CDA 47, FREDON 47, FREDON Nouvelle-Aquitaine, Les 3 domaines, SAPA Rouquette, SCICA Castang

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".